



Persbericht

VASTNED RETAIL FIXE LE MONTANT DU DIVIDENDE

Dans le cadre du paiement du dividende au choix de l'exercice 2007, VastNed Retail a fixé le montant du dividende en actions sur la base des cours de clôture de la période de choix, allant du 10 avril 2008 au 25 avril 2008 inclus. Cela veut dire qu'il sera versé aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions une nouvelle action pour 47 actions détenues. Ce paiement sera imputé à la réserve pour

primes d'émission. Selon le choix de l'actionnaire, cela signifie qu'il sera versé par action soit 2,73 euros en numéraire, soit 1,35 euros en numéraire auxquels s'ajoutera une part de 1/47ème d'action de VastNed Retail. Dans ce cadre, il sera imputé environ 55.429 actions à la réserve pour primes d'émission. Le dividende sera mis en paiement le 2 mai 2008, jour du règlement-livraison.

Rotterdam, 28 avril 2008

Pour plus de renseignements, prière de contacter
Arnaud du Pont 010-2424310 (arnaud.du.pont@vastned.nl)